

L'édification nationale au Maghreb

Il arrive souvent, en sociologie politique, que des notions telles que l'édification nationale, le socialisme ou la bourgeoisie perdent leur signification originelle et se transforment, par la manipulation des idéologues, en armes de combat — d'arrière ou d'avant-garde — au lieu d'être utilisées, avant tout, comme des instruments d'analyse scientifique. C'est pourquoi, dans cet essai sur l'édification nationale au Maghreb, nous laisserons de côté les controverses, académiques et autres, sur le concept de nation en tant que forme d'intégration dans un même ensemble social de plusieurs groupements particuliers (ethniques, socio-professionnels, religieux, etc.), pour nous limiter à l'étude de l'édification nationale en tant que processus de réduction de la distance sociale et culturelle qui sépare les régions et les groupes sociaux dans un ensemble défini comme une nation.

Cet essai a pour but, d'une part, de faire comprendre les caractéristiques de l'édification nationale dans le Maghreb et d'autre part, de servir de base à des études comparatives sur l'édification nationale dans des régions n'ayant pas les mêmes caractéristiques socioculturelles. De telles études comparatives sont, en effet, nécessaires à l'élaboration des éléments d'une théorie générale de l'édification nationale dans les différentes régions du monde.

L'état de la recherche sur l'édification nationale au Maghreb

Une première remarque : il n'existe pratiquement pas de publications françaises sur le thème de l'édification nationale. Ce sont surtout les politicologues de langue anglaise qui se sont intéressés à ce problème¹. Il n'est donc pas étonnant qu'on ne trouve, à cette date, aucune étude systématique sur l'édification nationale des anciennes colonies françaises et plus particulièrement du Maghreb. Signalons, toutefois, l'effort du professeur Balandier pour introduire cette question dans le champ des préoccupations des sociologues de langue française.

¹ Le lecteur trouvera une excellente présentation des travaux portant sur cette question dans un article de S. ROKKAN, « Models and methods in the comparative study of nation-building », *Acta sociologica*, vol. 12, n° 2, 1969. Cette note a été préparée pour le symposium organisé par l'Unesco sur le thème : « Méthodes et modèles dans l'étude comparative sur la construction nationale » (Göteborg, 28 août — 2 septembre 1968).

C'est ainsi que le thème du sixième colloque de l'Association internationale des sociologues de langue française (Royaumont, 28-30 octobre 1965) a été : « La sociologie de la construction nationale dans les nouveaux États¹ » et que, dans le cadre du groupe de travail organisé par Balandier au cours du VI^e Congrès mondial de sociologie (Évian, 1966), certains auteurs ont abordé, d'une manière plus ou moins directe, le thème de l'édification nationale. Néanmoins, dans ces deux rencontres, ce sont surtout les problèmes idéologiques des nationalismes qui ont été au centre du débat.

Il est vrai que le nationalisme, en tant qu'idéologie explicitée par les élites, est une dimension très importante du processus d'édification nationale des anciennes colonies. Cependant, même pour comprendre les composantes des idéologies des élites nationalistes, il est utile de connaître le rôle exact, dans le processus d'édification nationale, d'acteurs sociaux moins bavards que les élites. Se limiter au verbe de ces dernières pour comprendre l'idéologie de certaines sociétés comme le monde arabe, c'est laisser dans l'ombre l'influence considérable de l'éthos de la paysannerie sur le conditionnement, la formation et la formulation des idéologies explicites des élites².

Notre objectif, dans l'état actuel des recherches sur l'édification nationale dans les différentes régions du globe, est d'essayer de définir, en quelque sorte, les fondements structurels (socio-historiques) de l'édification nationale dans un ensemble régional relativement homogène formé par les trois anciennes colonies françaises du Maghreb : Maroc, Algérie, Tunisie. Nous devons, pour cela, faire appel à des auteurs qui, sans avoir utilisé la notion très moderne d'édification nationale, ont essayé d'élucider certains problèmes de la société maghrébine très proches de nos préoccupations.

Le Maghreb et le monde méditerranéen

Pour comprendre la société maghrébine et son histoire particulière, nous devons situer le Maghreb dans son cadre naturel, qui est la Méditerranée et le monde méditerranéen. Il est vrai que le Maghreb constitue dans le monde méditerranéen un ensemble géographique aux frontières très nettes et ayant ses caractéristiques propres qui le distinguent des autres régions de ce même monde : en effet le cadre physique du Maghreb est aussi bien délimité qu'une île. Le Maghreb est entouré par l'océan Atlantique à l'ouest, par la Méditerranée au nord et à l'est, et par le Sahara au sud. Les géographes arabes l'ont bien défini par l'expression « Djaziret-El-Maghreb : l'île du Couchant ». Cependant, c'est une île qui a été, depuis le haut moyen âge, en relation constante avec

l'Afrique au sud du Sahara, le Moyen-Orient et les pays de l'Europe méditerranéenne.

Nous devons donc commencer par reprendre une question souvent posée depuis la conquête coloniale : Pourquoi la société maghrébine, qui n'était pas en retard au moyen âge sur les sociétés féodales européennes, n'est-elle quand même pas arrivée, ni au moment de la Renaissance de l'Europe occidentale ni dans les temps modernes, à transformer radicalement ses structures de l'époque médiévale et à créer les bases d'une nation ou de plusieurs nations dans le sens classique du terme ?

L'œuvre du sociologue maghrébin du XIV^e siècle, Ibn Khaldoun, a été le point de départ de tous ceux, et ils sont nombreux, qui ont essayé de répondre à cette question. L'idée centrale d'Ibn Khaldoun est que la stagnation du Maghreb, à son époque, s'explique essentiellement par l'instabilité structurelle de l'État maghrébin et par le caractère cyclique et non cumulatif des changements des États maghrébins. Les dynasties au pouvoir, dans le Maghreb médiéval, sont toutes d'origine tribale. Une fois arrivées au pouvoir et installées dans une capitale, souvent nouvelle, les tribus productrices de dynasties, qui étaient jusque-là dans une situation marginale, ont perdu ce qui faisait leur force — leur esprit de corps — et se sont laissés supplanter par d'autres tribus¹.

C'est donc en se basant sur cette interprétation de l'État traditionnel maghrébin que les auteurs européens du XX^e siècle ont essayé de comprendre les causes profondes du déphasage qui caractérise le processus d'édification nationale des États de la rive méridionale de la Méditerranée, et plus spécialement du Maghreb, par rapport à celui des États situés au nord de la Méditerranée. On peut dire qu'il existe, en gros, deux grandes interprétations de ce phénomène : celle des orientalistes classiques au moment où le système colonial était dans toute sa puissance ; celle des marxistes anticolonialistes vers la fin de l'époque coloniale.

LES ORIENTALISTES

E. F. Gautier est probablement l'auteur le plus représentatif des orientalistes d'avant la deuxième guerre mondiale². Pour lui, une nation est le résultat de la collaboration des paysans et des citoyens, comme l'expérience européenne le confirme. Or, d'après Gautier, cette collaboration n'aurait été possible au Maghreb que si, au sein de la paysannerie maghrébine, le bloc ou les blocs de paysans sédentaires étaient arrivés à dominer les tribus nomades, qui constituaient une menace permanente contre la vie citadine. Ainsi, c'est la lutte acharnée entre les Kabyles Sanhadjas (paysans sédentaires) et les nomades Zénètes (paysans nomades) qui, d'après Gautier « est le fil conducteur à travers les obscurités de l'histoire maghrébine ». Au Maghreb, toujours d'après cet

1. Les principales communications présentées lors de ce colloque ont été publiées dans la *Revue de l'Institut de sociologie* (Université de Bruxelles), 1967, 2/3.

2. Voir comme exemple de cette tendance le livre de A. LAROUÏ, *L'idéologie arabe contemporaine. Essai critique*, Paris, Maspero, 1967. Voir aussi la critique de G. LABICA de la thèse de LAROUÏ parue dans la *Revue algérienne des sciences juridiques politiques et économiques*, n° 4, décembre 1967.

1. J'ai essayé de définir avec un peu plus de détails la conception khaldounienne de l'État traditionnel maghrébin, dans : « La participation de la paysannerie maghrébine à la construction nationale », *Revue tunisienne des sciences sociales*, n° 22, juillet 1970.

2. E. F. GAUTIER, *Le passé de l'Afrique du Nord*, Paris, Payot, 1952.

auteur, « ce ne sont pas seulement des individus, des tribus, des dynasties qui se heurtent, ce sont deux conceptions irréconciliables de la société et de la vie... Les Kabyles (les paysans sédentaires) sont une agglomération de petites démocraties quasi urbaines. Le nomade est un communiste enrégimenté, à esprit aristocratique ».

« L'effort de concentration nationale » pour employer une expression de Gautier, dépend donc de l'état d'équilibre entre ces deux forces antagonistes. De la conquête arabe jusqu'au début du x^e siècle, aucune de ces deux forces n'a pu se maintenir au pouvoir d'une manière stable sans être renversée par l'autre. Mais, au début du x^e siècle, avec la fondation de l'Empire fatimide par les paysans sédentaires de la tribu Ketama (en Kabylie) le Maghreb eut, « pour la première et dernière fois l'occasion de se modeler lui-même, de tirer de son propre fonds ou de n'en pas tirer les éléments constitutifs d'une nation... ». Cette dynastie résista victorieusement aux attaques des paysans nomades acquis à l'hérésie kharidjite. Mais cette tentative d'édification nationale selon le modèle européen (collaboration entre paysans sédentaires et citadins) échoua à la suite de l'invasion des tribus nomades hilaliennes venues de la Haute-Égypte, au milieu du xi^e siècle. « Ce fut la renaissance des Zénetas, des Berbères nomades. Après l'effondrement de la dynastie des Sanhadjas (paysans sédentaires) la courbe d'évolution du Maghreb devint une courbe rapidement et définitivement descendante. La fin du moyen âge a été l'époque de la grande décomposition sans remède. »

L'hypothèse de Gautier est donc la suivante : la cassure entre les deux processus d'édification nationale au nord et au sud de la Méditerranée a eu lieu à partir du xi^e siècle parce que les nomades arabes ont anéanti la première tentative de mise en place par les paysans sédentaires berbères d'un État national autochtone basé sur l'alliance entre les citadins et les villageois.

LES MARXISTES

En somme, Gautier raisonne comme si le Maghreb avait toujours été une île complètement isolée du monde extérieur mais agitée en permanence par deux forces sociales antagonistes (paysans sédentaires et paysans nomades) et comme si c'était l'arrivée des nomades arabes au milieu du xi^e siècle qui avait détruit définitivement l'équilibre intérieur aux dépens des paysans sédentaires, en supprimant, en même temps, les chances d'une évolution progressive de la société maghrébine vers une nation de type moderne, basée sur l'alliance entre citadins et paysans sédentaires.

Les auteurs marxistes, eux, situent le Maghreb dans son véritable espace géopolitique, le monde méditerranéen, et pensent que le volume et la régularité du commerce extérieur ainsi que le tracé des axes commerciaux influencent considérablement l'évolution des structures sociales internes des pays au nord et au sud de la Méditerranée. En raison de sa situation géographique, le Maghreb apparaissait au moyen âge comme l'intermédiaire obligatoire entre l'Europe méditerranéenne et l'Afrique noire et il contrôlait le trafic de l'or

du Soudan avec les deux régions les plus « développées » de l'époque : le Moyen-Orient et l'Europe méditerranéenne. A cette époque, il tirait donc des profits très importants de son rôle d'intermédiaire entre des ensembles régionaux n'ayant pas atteint le même stade de développement technologique et dont le plus faible (l'Afrique au sud du Sahara) possédait des richesses très demandées — l'or, les épices, l'ivoire et des esclaves — et était disposé à acheter des produits comme le sel du Maghreb, du drap venant d'Europe, des toiles et des cotonnades venant d'Égypte et, de plus en plus, des objets de fer, notamment des armes¹.

Dans ces conditions, l'évolution de la société maghrébine vers une nation moderne était conditionnée, dans une très large mesure, par le rapport des forces politiques au sein du monde méditerranéen. C'est ainsi qu'au xi^e siècle « l'essor des républiques italiennes, Pise, Gênes, Amalfi, Venise, etc., et le développement de la puissance normande en Sicile² » ont accentué les difficultés internes du Maghreb. Mais il semble que ce soit au xiv^e siècle que « le Maghreb a progressivement cessé de contrôler les routes de l'or. En effet il a cessé d'être l'intermédiaire obligatoire entre le Soudan et l'Égypte³ ».

En 1316, la conquête du royaume chrétien de Nubie, par la dynastie mamelouk du Caire, a donné la possibilité « aux grands centres commerciaux d'Orient [...] d'entrer en rapport avec les royaumes soudanais fournisseurs d'or, sans plus avoir à passer avec les Mogrébins ».

Mais même si l'on admet que la « crise » a eu lieu au xiv^e et non au xi^e siècle, une question reste sans réponse : Pourquoi la société maghrébine n'a-t-elle pas été capable d'utiliser ses profits d'origine commerciale (or et autres produits) pour mener à bien des activités économiques susceptibles de servir de base matérielle au processus d'édification nationale, comme le firent les pays du nord de la Méditerranée dont le niveau technologique n'était pas, au moyen âge, nettement supérieur à celui du Maghreb ?

On ne peut pas dire que cette question ait tenté beaucoup d'auteurs marxistes. En général, jusqu'à une date très récente, les historiens marxistes (et même certains non-marxistes) assimilaient les structures sociales du Maghreb médiéval à celles de la féodalité européenne⁴. Mais la féodalité en tant que « type social », pour reprendre l'expression de Marc Bloch⁵, est une réalité étrangère à la société maghrébine. Il est vrai qu'il existait des chefs locaux despotiques, des paysans dont le statut social était comparable par certains de ses aspects au statut des paysans serfs. A eux seuls, ces éléments, ne suffisent

1. F. BRAUDEL, *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, Paris, Armand Colin, 1966. M. LOMBARD, « L'or musulman du vii^e au xi^e siècle », *Annales (Économies. Sociétés. Civilisations)*, n° 2, avril-juin 1947.

2. J. PONCET, « Le mythe de la catastrophe hilalienne », *Annales (Économies. Sociétés. Civilisations)*, n° 5, sept.-oct. 1967.

3. Y. LACOSTE, *Ibn Khaldoun : naissance de l'histoire du passé au tiers monde*, Paris, Maspero, 1966.

4. A. AYACHE, *Le Maroc, bilan d'une colonisation*, Paris, Éditions sociales, 1956. Y. LACOSTE, A. NOUSCHI, A. PRENANT, *L'Algérie, passé et présent*, Paris, Éditions sociales, 1960. M. LACHERAF, *L'Algérie : nation et société*, Paris, Maspero, 1965. P. SEBAG, *La Tunisie : essai de monographie*, Paris, Éditions sociales, 1951.

5. M. BLOCH, *La société féodale*, Paris, Albin Michel, 1968.

cependant pas à représenter un système social féodal, ou, pour employer une expression marxiste, un mode de production féodal. Deux facteurs, au moins, qui sont constitutifs de la féodalité en tant que système social et sans lesquels la féodalité perd ses caractéristiques fondamentales étaient absents de la société maghrébine du moyen âge, ou plus exactement, avaient un contenu social structurellement opposé à celui de la féodalité. Ce sont :

La solidarité du lignage, en tant que système de protection des individus, était très faible dans la société féodale alors qu'elle était très efficace au Maghreb. Comme le signalait Marc Bloch, « c'était comme une sorte de succédané ou de complément de la solidarité lignagère, *devenue insuffisamment efficace*¹, que les relations de dépendance personnelle avaient fait leur entrée dans l'histoire... A l'individu, menacé par les multiples dangers d'une atmosphère de violence, *la parenté, même durant le premier âge féodal, ne présentait pas un abri qui parût suffisant*¹. Elle était pour cela, sans doute, sous la forme où elle se présentait alors, trop vague et trop variable dans ses contours, trop profondément minée, intérieurement, par la dualité des descendance, masculine et féminine². C'est pourquoi les hommes durent chercher ou subir d'autres liens. »

Le deuxième facteur est la possibilité, pour les paysans, de devenir des guerriers par leurs propres moyens. D'après Bloch, « Là où l'homme libre, quel qu'il fût, resta un guerrier apte à être constamment appelé au service et que rien d'essentiel, dans l'équipement, ne distinguait des troupes d'élite, le paysan échappa aisément à l'emprise seigneurale ». C'est ce qui arriva au Maghreb où n'importe quel paysan pouvait se transformer en soldat. En Europe féodale, en revanche, c'est plutôt le quasi-monopole professionnel du vassal qui s'imposa au moyen âge parce que « la prépondérance, sur le champ de bataille, passa du fantassin au cavalier pourvu d'un important armement offensif et défensif... Un long apprentissage, d'autre part, était nécessaire pour savoir manier efficacement son coursier au combat et pratiquer, sous un lourd harnois, une difficile escrime... [D'où] l'appel à des guerriers professionnels, instruits par une tradition de groupe et qui fussent, avant tout, des cavaliers³. »

On comprend ainsi pourquoi le paysan européen, sans protection suffisante de la part de sa parenté et n'ayant pas les ressources nécessaires pour s'armer comme les guerriers professionnels, était dans une situation telle que sa sécurité personnelle et ses moyens d'existence dépendaient avant tout de la protection d'un seigneur assez puissant pour le défendre et l'exploiter en même temps. Dans le Maghreb, les paysans étaient, par contre, défendus par leur parenté dont le sentiment de solidarité était très puissant. En plus, tous les hommes adultes pouvaient, sans changer de statut social, se transformer en guerriers.

1. Passages en italique dans : M. BLOCH, *op. cit.*

2. Ceci s'oppose au système de parenté arabe qui valorise le mariage avec la cousine parallèle, la fille de l'oncle paternel. Voir : J. CUISINIER, « Le mariage arabe », *L'homme, Revue française d'anthropologie*, mai-août 1962.

3. M. BLOCH, *op. cit.*

Au Maghreb, les chevaux et les fusils n'étaient pas le privilège d'une classe de guerriers. Assimiler la société maghrébine à la féodalité, c'est vider de tout son contenu social la notion de féodalité. A première vue, cette attitude semble incompréhensible de la part des auteurs qui se réclament du marxisme, mais l'origine de cette grave confusion devient moins mystérieuse lorsqu'on découvre que cette interprétation erronée a été appliquée par des historiens marxistes à d'autres régions qui n'ont pas non plus connu la féodalité au sens classique du terme, comme l'Inde, le Viêt-nam et l'Afrique noire¹. A vrai dire, c'est plutôt pour des raisons politiques qu'à partir de 1931, à la suite d'une grande discussion organisée à Leningrad sur « le mode de production asiatique » et du rejet officiel de cette notion, les marxistes orthodoxes ont commencé à chercher, dans toutes les sociétés, une étape féodale précédant nécessairement le stade capitaliste.

Mais après la mort de Staline, et surtout après le xx^e Congrès du parti communiste soviétique, on a vu se développer un courant de pensée marxiste cherchant un peu partout, dans les régions non européennes, un mode de production précapitaliste mais non féodal. C'est ainsi que les marxistes ont fait de nouveau appel à la notion du mode de production asiatique² et que certains auteurs n'ont pas hésité à assimiler le système social du Maghreb au moyen âge à une « forme imparfaite (*sic*) de mode de production asiatique »³. Ce qui est une confusion aussi grave que celle des auteurs qui ont utilisé mécaniquement la notion de féodalité. Si l'on n'élargit pas la notion de mode de production asiatique de manière à y englober tous les systèmes sociaux précapitalistes qui n'ont pas connu la féodalité en tant que telle, c'est-à-dire si l'on reste fidèle à Marx, qui considère le capitalisme, la féodalité et le mode de production asiatique comme des systèmes sociaux ayant chacun ses caractéristiques propres, on ne peut que rejeter l'application de ce concept à une société telle que le Maghreb.

L'élément central du concept de mode de production asiatique est en effet le rôle joué par le pouvoir central dans l'organisation et le contrôle de la production, laquelle repose souvent sur une agriculture irriguée qui ne peut être réalisée que grâce à de grands travaux dépassant les possibilités des communautés locales. Dans ces conditions, c'est l'État et sa bureaucratie (comme dans l'Égypte pharaonique) qui gèrent effectivement l'activité économique et qui sont présents dans toutes les communautés locales. La situation des paysans dans ce système social est celle de « l'esclavage généralisé », selon l'expression de Marx. Or, dans le Maghreb et jusqu'à la veille de la colonisation, les États n'ont jamais eu les moyens de gérer la vie économique au niveau des communautés locales; ils étaient plutôt constamment obligés d'accepter,

1. P. A. DANGE, *India from primitive communism to slavery*, Bombay, People's Publishing House, 1949. J. CHESNEAUX, *Contribution à l'histoire de la nation vietnamienne*, Paris, Éditions sociales, 1955. J. SURET-CANALE, *Afrique noire*, Paris, Éditions sociales, 1961.

2. R. GALLISSOT, « Essai de définition du mode de production de l'Algérie précoloniale », *La pensée*, n° 142, décembre 1968.

3. A propos de cette notion et de son utilisation dans les régions non européennes, on lira avec intérêt la publication du Centre d'études et de recherches marxistes : *Sur le mode de production asiatique*, Paris, Éditions sociales, 1969.

comme un fait accompli, le refus d'une large fraction des tribus de payer les impôts. Si le mode de production asiatique est défini, entre autres, par la stabilité du pouvoir central et par l'importance du champ d'action de ce pouvoir, c'est plutôt par l'instabilité du pouvoir central et par les limites de son champ d'action qu'on peut définir le système social maghrébin au moyen âge et même jusqu'à la veille de la colonisation.

Ni féodalité, donc, ni mode de production asiatique¹. Mais alors, quelle est la nature de ce système maghrébin qui, n'ayant pas subi de changement radical jusqu'à la veille de la colonisation, s'est ainsi révélé incapable de s'adapter aux changements structuraux et culturels survenus plus particulièrement dans les pays situés au nord de la Méditerranée?

L'APPORT DES ETHNOLOGUES FRANÇAIS ET DES ANTHROPOLOGUES ANGLO-SAXONS

Autant les auteurs marxistes se plaisent à tracer des esquisses de l'évolution générale de la société en essayant de retrouver des « étapes » et des « modes de production », autant les ethnologues cherchent à éliminer le facteur temps en choisissant de préférence les terrains de recherche les moins exposés au changement, afin de découvrir, à travers l'étude des institutions sociales et des comportements culturels qui ont le plus résisté à l'érosion du temps, les structures de base du système social traditionnel au Maghreb. Si l'on admet, comme hypothèse de travail, que l'édification nationale peut être interprétée comme un processus de réduction de la distance sociale et culturelle séparant les régions et les groupes sociaux dans un ensemble défini comme une nation, on est amené à accorder une attention particulière aux travaux des ethnologues. En étudiant les zones les moins touchées par la modernisation, les ethnologues peuvent, en effet, retrouver certains éléments constitutifs du système social traditionnel et nous aider à connaître l'importance et la disposition géographique et sociale des segments de la société dont la marginalité relative est un indicateur de l'importance des efforts à accomplir pour accélérer le processus d'édification nationale.

UN FONDS CULTUREL COMMUN

Une des particularités les plus significatives du Maghreb traditionnel est la coexistence quasi permanente du Bled Siba à côté du Bled Makhzen. Ces deux expressions indiquent deux modalités de rapports entre les communautés locales maghrébines et le pouvoir central précolonial. Les communautés du Bled Makhzen sont celles qui acceptent ou plus exactement sont incapables

1. Il est à signaler que dans la traduction française du livre de K. WITTFOGEL, *Le despotisme oriental*, Paris, les Éditions de Minuit, 1964, on trouve certaines cartes où le Maghreb fait partie des régions régies par le mode de production asiatique. Pourtant l'agriculture irriguée au Maghreb est, comme en Espagne au moyen âge, une agriculture qui n'exige pas de grands travaux et ne nécessite pas l'intervention permanente de l'État.

de refuser de payer l'impôt aux autorités du pouvoir central : le *makhzen*¹. Les zones marginales ou difficilement accessibles au pouvoir central constituent le Bled Siba (la zone de dissidence). Il n'existe pas, en général, de frontière nette entre ces deux zones. Les dynasties puissantes arrivent par la violence et la ruse à réduire considérablement la zone de dissidence, mais dans les moments de crise, le Bled Makhzen se réduit aux villes et aux plaines très proches de ces villes. Les noyaux irréductibles de la zone de dissidence sont les régions montagneuses comme l'Atlas et le Rif au Maroc, la Kabylie et l'Aurès en Algérie, et les régions prédésertiques, domaine des tribus nomades dont la mobilité est une de leurs meilleures garanties contre l'action du pouvoir central.

Cette division du Maghreb précolonial en trois zones : villes, plaines soumises et zones marginales, est un élément capital à retenir pour comprendre les particularités locales et régionales du processus d'édification nationale dans le Maghreb.

Ainsi le Bled Siba (zone de dissidence) est le terrain idéal pour les recherches ethnologiques. Pas de vie urbaine. Très peu de communications avec l'extérieur. Maintien d'institutions archaïques restées quasi intactes au moment de la conquête coloniale et même plusieurs années après. En plus, il s'agit généralement de régions habitées par des populations qui ont conservé leur langue berbère et qui, en principe, n'ont pas été en contact permanent avec les populations arabes ou arabisées. D'où l'importance de la littérature ethnologique relative au monde berbère et la rareté des travaux ethnologiques sur les populations arabes ou arabisées.

Il ressort de ces recherches ethnologiques un fait important pour la compréhension du processus de construction nationale dans le Maghreb. Au-delà des particularismes qui distinguent les Berbères des Arabes et au-delà des différences entre le genre de vie des nomades et celui des paysans sédentaires, nous trouvons, en dernière analyse, les mêmes formes structurelles dans l'organisation familiale et politique des différentes communautés paysannes maghrébines. Au niveau de la famille étendue, la prépondérance du groupe des agnats est indiscutable. Au niveau de la lignée, le mariage avec la cousine parallèle (la fille de l'oncle paternel) est valorisé même s'il n'est pas respecté d'une manière automatique. C'est au niveau du patrilignage que nous trouvons l'unité politique de base de toutes les communautés paysannes du Maghreb, qui est en même temps le modèle structurel des groupements politiques plus vastes. En général, les décisions politiques importantes sont prises, au sein de l'assemblée des hommes adultes, à l'unanimité des participants.

Au-delà de ces groupements de base, les manipulations conscientes et inconscientes du modèle généalogique permettent, selon les circonstances, la

1. Le mot *makhzen*, dont le sens original est « entrepôt » a donné le mot français « magasin ». Au Maghreb, il a pris la signification de pouvoir central, d'État. En adoptant cette dénomination, les Maghrébins en général et les zones de dissidence en particulier montrent bien quelle est leur conception du pouvoir central : une force militaire chargée de faire payer les impôts. Les autres fonctions du pouvoir central (relations avec les pays étrangers, défense de l'islam, etc.) ne sont pas, en général, mises en cause par le Bled Siba.

fission de ces unités ou leur fusion dans des ensembles plus vastes. Les noms et la concrétisation dans la vie quotidienne de ce modèle structurel changent selon les régions, les groupes et les circonstances, mais ce qui est important, c'est l'existence d'un fonds culturel commun. Ainsi s'explique le fait que même la zone de dissidence (le Bled Siba) ne met pas en cause, sur le plan théorique, l'autorité spirituelle du sultan, même si les paysans de cette zone refusent en pratique de payer l'impôt parce qu'ils ont la possibilité d'assumer ce refus, à cause de la situation marginale de leur région par rapport au pouvoir central¹. La valorisation des décisions unanimes prises au sein des assemblées au niveau du groupement politique de base (le patrilignage) sert de modèle et de référence à tous les autres groupements politiques. En conséquence, il n'existe pas de statut légal pour une attitude politique minoritaire et pas davantage de normes pour régler rapidement le problème de la succession du chef d'une communauté sans attendre un accord unanime des représentants de cette communauté, la notion de communauté désignant ici tous les types de groupements politiques indépendamment de leur volume démographique. Nous savons en effet qu'au-delà du patrilignage tous les autres groupements politiques ont des limites très floues et une existence circonstancielle. Entre le groupement politique de base et la *umma* (communauté musulmane) il n'y a pas dans la langue arabe de mot qui désigne une unité politique stable avec des frontières permanentes. Ainsi le sentiment d'appartenance à une nation ou à un État national dans le sens moderne est constamment mis en cause par deux types d'identification : identification au groupement de parenté, identification à la communauté musulmane dans son ensemble (la *umma*).

Cependant, les groupements politiques intermédiaires entre ces deux pôles (groupement de parenté et *umma*) ont joué un rôle politique considérable au Maghreb. D'après les premiers travaux des ethnologues français en Kabylie (Algérie)² et dans l'Atlas (Maroc)³, ce sont ces groupements politiques intermédiaires et leurs modalités d'agencement qui sont responsables du maintien de l'ordre dans les zones de dissidence (Bled Siba) caractérisées par l'absence d'institutions chargées de cette fonction au sein des communautés locales. C'est surtout R. Montagne qui a systématisé les observations relatives à la vie politique locale dans les zones de dissidence comme l'Atlas au Maroc, et il a expliqué le maintien de l'ordre dans cette région par le fait que les alliances politiques entre les groupements locaux ne se font pas au hasard mais obéissent à un certain ordre structurel qui fait que tous les groupements de base d'une région sont répartis entre deux lignes ou deux partis politiques (les *leff* ou les *çof*) d'une manière qui rappelle les cases blanches et noires d'un échiquier. L'anarchie des zones de dissidence est donc une anarchie

1. L'interprétation de cette situation par M. LAHBABI me semble un peu trop idéaliste. Voir son livre : *Le gouvernement marocain à l'aube du XX^e siècle*, Rabat, Éditions techniques nord-africaines, 1968. Voir aussi les réserves de M. BEN BARKA, sur ce point, dans la préface du livre de Lahbabi.
2. A. HANOUEAU, A. LETOURNEAUX, *La Kabylie et les coutumes kabyles*, 3 vol., Paris, Édition Chailanel, 1872-1873.
3. R. MONTAGNE, *Les Berbères et le Makhzen dans le sud du Maroc*, Paris, Alcan, 1930.

ordonnée par la disposition équilibrée des alliances politiques. Chaque groupement est entouré de tous les côtés par des groupements hostiles ayant pratiquement la même force. Cependant, des recherches approfondies menées dans le Haut Atlas n'ont pas confirmé l'hypothèse de Montagne. Dans la région des Seksawas, le « dualisme équilibré opposant pièce par pièce, comme sur un échiquier, les Taqbilt d'un même ensemble, reste inaperçu »¹.

L'organisation dualiste existe bien dans certaines régions, mais elle n'est pas le seul modèle de segmentation. Très souvent les groupements politiques se divisent en un plus grand nombre de sous-groupements, trois et même cinq dans le cas de plusieurs grandes tribus. En réalité, comme l'a signalé Gellner², « la recherche française sur la vie politique des Berbères fut sérieusement handicapée par l'absence de la notion de structure tribale segmentaire ». Ce sont en effet les anthropologues anglo-saxons qui ont approfondi et systématisé cette vieille notion de Durkheim³ et les recherches relatives aux sociétés segmentaires sont relativement récentes⁴. Il n'est pas dans mon intention de décrire ici toutes les implications sociologiques de ce modèle d'organisation sociale; disons simplement que le concept de segmentation fournit une réponse plus générale que l'hypothèse des moitiés (les *leff*) de R. Montagne à la question concernant le maintien de l'ordre dans les zones de dissidence.

Cette interprétation n'est valable que pour les conflits au niveau des groupements constituant les unités de base des deux lignes antagonistes. Mais les conflits peuvent éclater à tous les niveaux et mobiliser des groupements de toutes les dimensions. Nous retiendrons seulement, pour notre exposé, quelques principes de l'organisation segmentaire. L'un de ces principes est que « la loyauté et l'appartenance à un groupe dépendent du conflit en question, de la taille des groupes en présence » (Gellner). Cela est illustré par le proverbe arabe : « Moi contre mes frères, mes frères et moi contre mes cousins, mes cousins, mes frères et moi contre le monde ». Selon les circonstances, les groupes, à n'importe quel niveau, ou bien se maintiennent en tant que groupes dans une situation d'hostilité institutionnalisée, ou bien s'unissent momentanément pour lutter contre un groupement homologue. Dans une société segmentaire, « les groupes issus d'une même souche et homologues s'opposent entre eux, mais se trouvent associés et solidaires au sein de l'unité immédiate-supérieure, qui est elle-même en relation d'opposition avec ses homolo-

1. J. BERQUE, *Structures sociales du Haut Atlas*, Paris, Presses universitaires de France, 1955.
2. E. GELLNER, *Saints of the Atlas*, Londres, Weidenfeld and Nicolson, 1969.
3. E. DURKHEIM, *De la division du travail social. Étude sur l'organisation des sociétés supérieures*, Paris, Alcan, 1893.
4. On peut citer en plus de l'étude de Gellner sur le Maroc les publications suivantes : E. E. EVANS-PRITCHARD, *Les Nueur*, Paris, Gallimard, 1968; *The Sanusi of Cyrenaica*, Londres, Oxford University Press, 1949. I. G. CUNNISON, *Baggara Arabs : power and the lineage in a Sudanese nomad tribe*, Londres, Oxford University Press, 1966. J. MIDDLETON; D. TAIT, *Tribes without rulers. Studies in African segmentary systems*, Londres, Routledge et Kegan Paul, 1958. S. M. SALIM, *Marsh dwellers of the Euphrates delta*, Londres, The Athlone Press, 1962.
Ajoutons, enfin, les articles sur le Maghreb : J. FAVRET, « La segmentarité au Maghreb », *L'homme, Revue française d'anthropologie*, vol. VI, n° 2, avril-juin, 1966; « Relations de dépendance et manipulation de la violence en Kabylie », *L'homme, Revue française d'anthropologie*, vol. VIII, n° 4, octobre-décembre 1968.

gues¹. » Cependant l'idée fondamentale à retenir de la notion de segmentarité pour ce qui nous concerne est « qu'il ne peut y avoir aucune autorité absolue attribuée à un seul cheikh d'une tribu, quand le principe fondamental d'une structure tribale est l'opposition entre ses segments... L'autorité est distribuée à chaque point de la structure tribale et le pouvoir politique est limité aux situations dans lesquelles une tribu ou un segment agit en groupe² ».

Dans quelle mesure ce modèle idéal d'une société segmentaire ressemble-t-il à la vie politique réelle du Bled Siba avant la colonisation? Dans une très large mesure, répond Gellner, et il a certainement raison. Mais nous devons signaler que c'est aussi dans une de ces régions de dissidence ou d'anarchie ordonnée que sont apparus les seigneurs de l'Atlas, personnages dont le comportement despotique est probablement l'une des causes qui ont poussé certains observateurs du Maghreb à employer à propos de cette société des notions comme celle de féodalité ou de mode de production asiatique.

Remarquons pour comprendre ce phénomène que jusqu'au XIX^e siècle, l'organisation segmentaire des zones de dissidence s'est révélée suffisamment efficace pour rendre précaires et instables les tentatives de consolidation de l'autorité des chefs despotiques. Ces personnages ambitieux ont souvent été éliminés à la suite d'un changement d'alliance ayant pour seul objectif d'empêcher un groupement politique donné de monopoliser l'autorité et le pouvoir et de dominer d'une manière permanente les autres groupements. Au XIX^e siècle, toutefois, certaines familles ont réussi à imposer leur autorité à un large secteur de la population. Cependant, il est à noter que cette forme de despotisme est plutôt celle d'un groupement sur d'autres groupements et que, dans le cadre du groupement du despote, ce dernier est obligé, pour maintenir la cohésion au sein de son groupe, de se comporter en « démocrate ». « Dans son *khoms* d'origine, les Idaw Talilt, le grand Abdelmalek Mtuggi n'est qu'un *amghar*, le premier de ses pairs. A l'échelon des Mtugga, c'est un centraliseur patriarcal. A l'échelon de l'ensemble des tribus dépendantes, un exploiteur autoritaire et madré... A l'échelon du Sud marocain, il se hausse même à l'intrigue internationale. Mais le poids politique qu'il y jette se ramène en définitive à la fidélité de sa propre *jemaâ*³. »

Ainsi, dans le Maghreb précolonial, même les seigneurs de l'Atlas étaient soumis au contrôle de leur propre *jemaâ* (assemblée de tous les hommes adultes du patrilignage).

La nouvelle dynamique de l'édification nationale après la soumission de Bled Siba

Au moment de la conquête d'Alger (1830), tout le Maghreb, à l'exception du Maroc, était sous le contrôle de l'Empire ottoman. C'est en se repliant

sur lui-même et en réactivant, en quelque sorte, ses institutions traditionnelles que le Maroc est arrivé à conserver son indépendance jusqu'au début du XX^e siècle. La conquête par l'Empire ottoman de l'Algérie et de la Tunisie au milieu du XV^e siècle n'avait pas entraîné un changement radical dans les structures traditionnelles de ces deux pays. On peut dire que, dans tout le Maghreb, le moyen âge s'est prolongé jusqu'au XIX^e siècle. Toutefois, les trois pays de la région présentaient certaines différences dans leurs organisations sociales. La Tunisie était, à la veille de la colonisation française, comme sous l'occupation romaine, la région la plus urbanisée du Maghreb, celle où les zones de dissidence traditionnelle (Bled Siba) étaient les plus réduites. Les communications et les échanges entre les populations citadines et les paysans sédentaires étaient plus fréquentes en Tunisie que dans le reste du Maghreb. La participation au pouvoir des vieilles familles citadines et des notables des tribus, était, de loin, plus importante qu'en Algérie où les Turcs se comportaient comme des étrangers en pays conquis, mais des étrangers musulmans ayant certaines affinités avec la population autochtone et essayant de défendre cette partie de la *umma* (communauté musulmane) contre les interventions des puissances catholiques. A la veille de la colonisation française, les éléments constitutifs d'une nation, au sens moderne du terme, existaient, mais d'une manière disparate. L'idée nationale n'obéissait pas à un seul axe. Un fait significatif permet de caractériser cette situation au cours des années soixante du XIX^e siècle.

Dans le pays le plus urbanisé du Maghreb, la Tunisie, celui où le processus de construction nationale était le plus avancé, deux expressions utilisées au cours d'une révolte générale du pays contre le bey de l'époque (1864) indiquent l'état d'esprit des différentes catégories de la population. Le chef du mouvement insurrectionnel, un paysan d'une région traditionnellement dissidente (les Hautes Steppes), fut à un moment désigné par les paysans révoltés comme le « bey des Arabes » (c'est-à-dire des bédouins) par opposition au bey légal, celui des Turcs et des mamelouks (esclaves élevés dans les familles turques). Ce n'est certainement pas par hasard si les paysans révoltés ont employé spontanément l'expression « bey des Arabes » et non celle, plus nationale, de « bey des Tunisiens ». L'autre expression est celle de la population révoltée de Sfax (deuxième ville de Tunisie). Pour exprimer leur opposition au pouvoir central, les habitants de Sfax criaient : « A bas le bey! Vive le sultan ottoman! ». Ces deux mots d'ordre reflètent l'inconsistance de l'idée nationale au milieu du XIX^e siècle dans la région la plus urbanisée du Maghreb. Que dire alors de la situation en Algérie et au Maroc avant la colonisation, lorsqu'on sait que de très larges zones échappaient, traditionnellement, au contrôle du pouvoir central...

Il est en effet incontestable que c'est la colonisation qui, en faisant éclater les structures traditionnelles a préparé, involontairement et contre ses intérêts les conditions d'une nouvelle dynamique de l'édification nationale. L'une des premières actions des colonisateurs en Algérie a été de délimiter les frontières du Maghreb central et de désigner la ville d'Alger par son nom arabe. Mais l'action décisive dans les trois pays a été la soumission des zones de dissi-

1. G. BALANDIER, *Anthropologie politique*, Paris, Presses universitaires de France, 1967. (Collection SUP.)

2. E. E. EVANS-PRITCHARD, *The Sanusi of Cyrenaica*, op. cit.

3. J. BERQUE, *Structures sociales du Haut Atlas*, op. cit.

dence traditionnelle (Bled Siba) à la puissante administration politico-militaire de la colonisation française. Ce qui ne veut pas dire que ces zones ont été intégrées dans les activités économiques modernes. Mais en imposant la sécurité même dans les zones marginales et en développant les moyens de communication entre toutes les régions, la colonisation a supprimé les freins traditionnels à la prise de conscience du fait national. Cependant, lorsque les trois États maghrébins ont accédé à l'indépendance, l'état d'avancement du processus d'édification nationale n'y était pas identique, pas plus d'ailleurs qu'à la veille de la colonisation.

Cela s'explique par la combinaison de deux séries de facteurs : a) la situation interne de chaque pays au moment de la colonisation; b) le style et l'ancienneté de la colonisation au moment de l'indépendance.

En Algérie, qui fut la première colonie française au Maghreb et qui était la région la plus faiblement urbanisée au moment de la conquête (1830), l'impact de la colonisation sur le processus d'édification nationale a été particulièrement complexe et contradictoire. L'Algérie était officiellement un département français. La colonie française se sentait presque chez elle dans ce pays. Tout en créant, beaucoup plus dans les deux autres pays, les conditions d'un État moderne, elle a freiné, beaucoup plus que chez eux, l'émergence d'une nation moderne. Ce qui explique la différence entre le rôle joué par les élites citadines algériennes et celui des élites citadines marocaines et tunisiennes dans les mouvements de libération et dans les processus d'édification nationale. Au Maroc et en Tunisie, qui étaient des protectorats et non des colonies, les élites citadines (bourgeoises et petites bourgeoises) furent les interlocuteurs valables de la colonisation même si on les persécutait pendant de brefs moments. En Algérie, les élites citadines étaient placées dans une situation où elles ne pouvaient que choisir entre la marginalité, avec tous ses risques physiques, et l'assimilation, avec toutes ses humiliations. Ce qui explique le discrédit des élites citadines en Algérie, l'absence en Algérie, à la veille de l'indépendance d'un parti national aussi solide que l'Istiqlal au Maroc et le Néo-Destour en Tunisie et enfin, la violence avec laquelle a éclaté la Révolution algérienne.

En Tunisie, pays où la vie urbaine est plus développée et plus stable que dans le reste du Maghreb, l'indépendance a été en quelque sorte, le couronnement d'une certaine maturation du mouvement de libération nationale. Ce mouvement a été successivement dirigé par des élites mamelouks assimilationnistes, par des élites de la bourgeoisie nationale traditionalistes et enfin, à partir de 1934, par des intellectuels de la petite bourgeoisie modernistes¹. En Algérie, ces trois courants existaient à la veille du déclenchement de la lutte armée. Au Maroc, la brève durée de la colonisation et son idéologie officielle, qui était le respect des traditions autochtones, n'ont pas permis l'émergence d'une élite intellectuelle d'origine petite bourgeoisie aussi nom-

breuse qu'en Tunisie. La direction du mouvement de libération nationale était à la veille de l'indépendance marocaine entre les mains de la bourgeoisie traditionaliste des villes.

Dans les campagnes, l'action de la colonisation n'a pas été identique dans les trois pays. Les colons ont cherché partout à occuper le maximum de terres. Mais c'est en Algérie que le déracinement de la paysannerie a été le plus poussé¹. Ce qui explique dans une certaine mesure la participation massive de la paysannerie dans la Révolution algérienne. En Tunisie, la colonisation a poursuivi un mouvement commencé longtemps avant la conquête coloniale. Au Maroc, elle n'a pas cherché à bouleverser systématiquement les structures traditionnelles de la paysannerie. Elle a même utilisé les paysans des régions de dissidence traditionnelle (l'Atlas) pour contrecarrer le mouvement dans les villes nationalistes.

Mais dans les trois pays du Maghreb, c'est la conjonction de la paysannerie et de l'élite citadine qui a rendu le mouvement de libération nationale irréversible.

L'indépendance et la réactivation des structures segmentaires

Comme à la veille de la colonisation, les trois pays n'étaient pas, au moment de leur accès à l'indépendance, dans une situation identique sur le plan de l'édification nationale. Il y avait toujours, comme au XIX^e siècle, un fond culturel commun basé essentiellement sur la religion musulmane et la prépondérance quasi totale du rite malékite. De plus, ces trois pays ont subi, pour l'essentiel, le même type de colonisation².

Cependant, les différences qu'on peut noter entre eux sont significatives. La Tunisie n'a pratiquement pas de minorité berbère. En Algérie et au Maroc, les populations berbères habitent généralement les régions montagneuses (les anciennes zones de dissidence). La différence entre Arabes et Berbères n'est pas une différence ethnique parce que la majorité de ce qu'on appelle les Arabes, au Maghreb, sont des Berbères arabisés. La colonisation a accéléré le processus d'arabisation des populations berbères avec le développement des moyens de communication. On évalue actuellement sur la cinquième de la population les individus parlant le dialecte berbère (qui n'a pas d'alphabet). Il n'y a pas au Maghreb de problème berbère comme il y a en Irak un problème kurde, mais il y a une possibilité de manipulation de la population berbère par certaines élites citadines.

L'accession à l'indépendance des trois pays a été en effet l'occasion de réactiver des structures segmentaires, et s'est accompagnée d'une réapparition de la vieille « siba » dans les zones de dissidence traditionnelle (montagnes et régions prédésertiques). Cependant, en Tunisie, le phénomène (avec le

1. C. H. MOORE, *Politics in North Africa*, Boston (Mass), Little, Brown and Co, 1970. A. ZGHAL, « Construction nationale et nouvelles classes sociales en Tunisie », *Revue de l'Institut de sociologie* (Université de Bruxelles), 1967, 2/3.

1. P. BOURDIEU (en coll. avec A. SAYAD), *Le déracinement. La crise de l'agriculture traditionnelle en Algérie*, Paris, Éditions de Minuit, 1964.

2. C'est pour cette raison qu'on n'a pas étudié le cas de la République arabe libyenne qui peut être aussi bien considérée comme une partie du Maghreb que comme une région du Moyen-Orient.

mouvement de Ben Youssef) n'a pas pris une dimension régionaliste aussi nette que lors des révoltes de la Kabylie et de l'Aurès en Algérie¹ ou de l'Atlas et du Rif au Maroc². Mais si la forme de ces révoltes ressemblait étrangement à celle de la vieille siba traditionnelle, le contenu était différent. Dans le passé, les paysans des zones de dissidence se révoltaient contre l'intervention directe du pouvoir central. Après l'indépendance, l'insurrection des paysans de ces mêmes régions a eu pour principal objectif d'attirer l'attention du pouvoir central sur la sous-administration et sur la rareté des investissements et des emplois nouveaux créés par l'« État patron ».

Cette réactivation des structures segmentaires est tempérée en Tunisie par l'existence d'un parti politique très ancien et bien enraciné dans le pays. En Algérie, l'absence d'un parti politique comme le Néo-Destour tunisien, explique les luttes intestines sans aucun fondement idéologique que les clans se sont livrées au moment de l'indépendance et la prise du pouvoir politique par l'armée, seule organisation ayant une structure relativement stable.

Au Maroc, la légitimité de type traditionnel, de la dynastie alaouite et la réactivation des structures segmentaires au niveau des élites politiques³ semblent bloquer le fonctionnement des institutions et préparer une situation explosive à plus ou moins long terme.

On peut expliquer ces phénomènes de réactivation des structures segmentaires avec un contenu politique moderne par l'existence dans la société maghrébine, d'un déséquilibre structurel dû au fait que la masse de la population a été détachée de ses cadres traditionnels sans que le secteur moderne lui offre les possibilités d'assumer cette nouvelle situation. La stratification sociale qui résulte de l'activité économique de type moderne perd dans cette situation sa consistance et parfois même sa logique. On ne sait pas qui représente qui, et quels sont les véritables soutiens ou les véritables ennemis de tel ou tel personnage politique qui étaient amis il y a dix ans, qui sont devenus ennemis depuis cinq ans, mais qui continuent à avoir des relations mondaines à l'occasion des fêtes traditionnelles.

La réactivation des structures segmentaires après l'indépendance ne se limite pas uniquement à la vie politique de chaque pays. Les rapports entre les États maghrébins sont encore dominés dans une large mesure par la logique segmentaire. Le Grand Maghreb, pour employer une expression assez fréquente dans les trois pays, sera-t-il, dans un proche avenir, une nation dans le sens moderne du terme, une confédération d'États nationaux ou simplement trois États?

Actuellement, on a l'impression que ce sont les nationalismes spécifiques de chacun des trois États nationaux qui sont le plus enracinés dans la conscience

collective. Mais il se peut que ce soit une erreur d'optique et qu'on soit mystifié par l'idéologie explicite des élites des trois pays. Toutefois, on peut dire qu'entre la réactivation des sentiments régionalistes (au niveau local) et le panarabisme, il existe encore plusieurs options intermédiaires et que, dans le Maghreb, tout, ou presque tout, est encore possible.

Abdelkader Zghal est chef de la Section de sociologie du Centre d'études et de recherches économiques et sociales de l'Université de Tunis. Ses premiers travaux ont porté sur la sédentarisation des paysans semi-nomades et la réforme des structures agraires par le système coopératif et ont fourni la substance d'un livre, Modernisation de l'agriculture et populations semi-nomades (1967), et de plusieurs articles dans la Revue tunisienne de sciences sociales ainsi que dans des revues étrangères. Ses plus récentes recherches ont été orientées vers l'étude des modalités de la participation de la paysannerie à la vie politique du Maghreb précolonial et à l'impact de cet héritage sur les projets de modernisation du Maghreb postcolonial.

1. J. FAVRET, « Le traditionalisme par excès de modernisme ». *Archives européennes de sociologie*, vol. VIII, 1967.
2. E. GELLNER, « Patterns of rural rebellion in Morocco : tribes as minorities », *European journal of sociology*, vol. 3, n° 2, 1962.
3. J. WATERBURY, *The commander of the faithful. The Moroccan political elite. A study of segmented politics*, Londres, Weidenfeld and Nicolson, 1970.